

## Les relations franco-américaines 1958-1969

André KASPI

« Les relations franco-américaines », *Espoir* n°61, 1987

L'histoire des relations franco-américaines de 1958 à 1969 est un sujet capital sur lequel on n'a pas fini de s'interroger. C'est aussi un thème qui a suscité beaucoup d'articles dans la grande presse et dans la presse spécialisée, en français et en anglais, des colloques en tous genres, mais pas de synthèse. Du coup, si les faits sont connus, si les grands moments des « malentendus transatlantiques » nourrissent les anthologies, on reste dans le vague, du moins dans le domaine des controverses, dès qu'on s'efforce de proposer des interprétations. En un mot, on comprend mal les perspectives d'ensemble.

Et puis, des idées fausses obscurcissent la vision des événements. On croit volontiers, par exemple, que les relations, tumultueuses, de Roosevelt et de De Gaulle ont fortement marqué les relations franco-américaines d'après 1958. Rien ne paraît plus contestable, quand on se souvient des excellents rapports du Général avec le président Eisenhower, puis avec le président Kennedy.

Mais le général de Gaulle n'a certainement pas oublié les tensions franco-américaines qui ont marqué le deuxième conflit mondial, même si les personnalités en face desquelles il se trouve ne sont pas directement responsables de ces tensions. Inversement, est-ce que les Américains considèrent que le général de Gaulle est un personnage issu directement de ces tensions franco-américaines ? Oui et non. Oui, bien sûr, puisqu'encore une fois il s'agit de personnalités qui ont vécu ensemble de 1943 à 1945, mais ce qui marque plutôt la réputation du général de Gaulle aux États-Unis en 1958, c'est l'aventure du RPF.

À partir de 1947 et jusqu'à 1958, c'est l'image d'un homme que beaucoup d'Américains considéraient comme un apprenti dictateur. Aussi les Américains ont-ils vu le retour aux affaires du Général avec une certaine inquiétude, pour ne pas dire une inquiétude certaine. De ce point de vue-là s'il y a influence de l'histoire, c'est l'histoire la plus récente qu'il conviendrait d'évoquer.

La deuxième idée fautive concerne les rapports franco-américains au temps de la IV<sup>e</sup> République. On a un peu tendance à considérer que sous la IV<sup>e</sup> République les relations franco-américaines se caractérisaient par la soumission de la France et que les États-Unis faisaient ce qu'ils voulaient avec cet État protégé, cet État satellite qui n'avait pas de volonté particulière.

C'est un schématisme grossier qui ne correspond absolument pas à l'histoire de la IV<sup>e</sup> République, et si l'on peut dire que la IV<sup>e</sup> République n'a certainement pas eu à l'égard des États-Unis une politique de franche indépendance et encore moins de franche hostilité, il n'empêche que la soumission de cette IV<sup>e</sup> République aux États-Unis ne correspond pas, là non plus, à la réalité historique.

Quelques exemples montrent bien que les gouvernements de la IV<sup>e</sup> République ont su parfois ne pas céder aux pressions américaines ou ne l'ont fait qu'au tout dernier moment et ont manifesté une indépendance tout à fait remarquable : c'est le cas, par exemple, lors du débat de la C.E.D. où l'on a vu une partie de la France refuser les traités. Les conversations sur l'Euratom ont également manifesté une certaine indépendance de la IV<sup>e</sup> République. L'expédition de Suez en 1956 me semble un autre exemple tout à fait probant. Enfin, la décision de Félix Gaillard de fabriquer la bombe atomique ne correspond certainement pas à une soumission pure et simple à l'égard des États-Unis.

Il y n'a pas, dès 1958, un changement brutal, une continuité, en même temps un autre ton, une autre atmosphère qui prévalent et donnent en conséquence leur coloration particulière aux relations franco-américaines à partir de 1958. Ce que l'on pourrait peut-être souligner plus

fortement, c'est qu'avec le retour du général de Gaulle aux affaires, la France prend ses distances à l'égard des États-Unis essentiellement dans le domaine fondamental, il est vrai, de la défense nationale.

Cela est bien indiqué dans les *Mémoires d'Espoir* où le Général écrit :

« Mon dessein consiste donc à dégager la France non pas de l'Alliance atlantique que j'entends maintenir à titre d'ultime précaution, mais de l'intégration réalisée par l'OTAN sous commandement américain, à nous doter d'une puissance nucléaire telle que nul ne puisse nous attaquer sans risquer d'effroyables blessures, mais ce chemin je veux le suivre à pas comptés en liant chaque étape à l'évolution générale et sans cesser de ménager les amitiés traditionnelles de la France ».

J'insiste évidemment sur les derniers mots parce qu'ils ont une importance primordiale : « les amitiés traditionnelles de la France ».

On cite toujours la lettre que le général de Gaulle adresse au président Eisenhower et à Harold Macmillan, le Premier ministre britannique, le 14 septembre 1958 sur l'alliance atlantique, lettre dans laquelle il recommande le désormais fameux Directoire à trois de l'OTAN. On mentionne également le geste de 1959 par lequel le général de Gaulle retire du commandement intégré de l'OTAN les forces navales françaises en Méditerranée.

On rappelle également que le 13 février 1960 la première bombe atomique française explose. Mais d'une part, l'explosion de cette bombe atomique ne s'est pas faite malgré la volonté des États-Unis. Ils n'ont pas protesté particulièrement. Il est vrai que beaucoup de ceux qui souhaitaient des relations étroites entre la France et les États-Unis ont plaisanté sur ce que l'on appelait à l'époque « la bombinette », mais il n'empêche que cette explosion française s'est faite sans l'aide américaine, sans l'hostilité non plus des États-Unis — au moins dans un premier temps.

Si la lettre du 14 septembre 1958 n'a pas donné les résultats que de Gaulle espérait, si le retrait de l'OTAN de 1959 des forces navales en Méditerranée n'a pas non plus particulièrement plu aux États-Unis, il n'empêche que dans l'ensemble, les relations franco-américaines au cours de cette première période ne sont pas mauvaises.

J'irai même jusqu'à dire qu'elles sont plutôt bonnes, car si l'on reprend l'expression que de Gaulle à lui-même utilisée, « La France se place du côté des peuples libres », elle a choisi son camp, il n'y a aucune équivoque possible.

Les États-Unis savent qu'ils peuvent compter sur un allié sans doute plus solide qu'il n'était précédemment du fait du renforcement des institutions, du fait du prestige du nouveau président de la République. La France n'apparaît plus comme un État fragile dont on pouvait parfois se demander à Washington s'il n'allait pas s'écrouler, s'il n'était pas miné de l'intérieur, et n'entraînerait pas dans sa perte le camp occidental tout entier. La meilleure preuve de cette solidarité franco-américaine, on peut la trouver dans plusieurs exemples qui se rapportent à cette période.

Premier exemple : la politique algérienne de De Gaulle. Comment les États-Unis la voient-ils ? Les États-Unis ne la désapprouvent pas, bien au contraire. Il est évident que la marche progressive qu'adopte le Général, la solution qu'il finit par promouvoir, tout cela coïncide avec le souci des États-Unis de ne pas avoir une alliance atlantique qui soit affaiblie par un allié lui-même entraîné dans une guerre coloniale interminable.

Les États-Unis approuvent cette politique algérienne, et les putschistes de 1961 qui espéraient séduire les Américains en soutenant qu'il fallait défendre l'Occident en Algérie par l'Algérie française, ne sont pas suivis par Washington. Au fond, si les Américains ont à choisir entre le général de Gaulle et les putschistes, leur choix est fait. Ils choisissent le président de la République. On pourrait d'ailleurs tenir le même raisonnement en ce qui concerne la décolonisation de l'Afrique noire.

De ce point de vue-là, encore une fois, les Américains applaudissent des deux mains ce que de Gaulle fait. Ils considèrent que c'est une très bonne évolution de la part de la France. Enfin, on peut compter sur la France pour se dégager de tous ces conflits d'outre-mer, par conséquent pour se consacrer davantage à ce qui se fait, à ce qui doit se faire sur le continent européen. Les visites officielles donnent une illustration tout à fait significative de cette bonne entente entre la France et les États-Unis.

Lorsque le président Eisenhower se rend en France en 1959, il est reçu à bras ouverts. Dans ses Mémoires, le général de Gaulle raconte combien Eisenhower a été séduit, enthousiasmé par l'accueil que lui ont réservé les Français. Il a été particulièrement surpris par le nombre de spectateurs le long du cortège. Même chose pour Kennedy. C'est sans doute encore mieux.

En 1961, l'arrivée de John et de Jacky Kennedy a été saluée comme un événement politique, mais aussi comme un événement médiatique de toute première importance. Bien sûr, John Kennedy se sentait parfaitement à l'aise puisqu'il était l'un des maîtres des médias. Il est évident aussi que les Français ont cédé au charme de ce jeune couple. On peut se demander d'ailleurs si le Général lui-même n'y a pas cédé et tous les propos que le président Kennedy a pu tenir, toutes les plaisanteries qu'il a su faire, sans doute parce qu'il les avait soigneusement préparées, tout cela fait que le président Kennedy a été reçu comme un véritable triomphateur. Et puis, la visite du général de Gaulle lui-même aux États-Unis en 1960 est un immense succès. Un succès à la fois pour de Gaulle et pour l'amitié franco-américaine, « une amitié vieille de deux siècles ». Encore une fois ce que l'on souligne dans cette période, c'est ce qui rapproche, et non ce qui divise. En même temps ce qui surprend, c'est que le général de Gaulle pousse les Américains à manifester plus de fermeté, plus de résistance à l'égard des prétentions ou des ambitions soviétiques.

On le voit bien par exemple lors de la conférence de Paris, en mai 1960, cette fameuse conférence qui devait réunir Khrouchtchev, Macmillan, Eisenhower et de Gaulle et qui ne les a pas réunis pour la bonne raison qu'à ce moment-là a éclaté l'affaire de l'avion-espion américain U2. Le pilote a commis une maladresse et s'est laissé atteindre par les missiles soviétiques au-dessus de l'Union soviétique, d'où le scandale que les Soviétiques n'ont pas manqué de déclencher et les excuses qu'ils ont réclamées au président Eisenhower.

En fin de compte, le président Eisenhower était tout prêt à céder. C'est bien parce que le général de Gaulle l'a poussé à un peu plus de fermeté qu'il n'est pas allé jusqu'au bout. Évidemment, le résultat a été que la conférence n'a pas eu lieu, mais il n'empêche que, si elle avait eu lieu dans les conditions que souhaitait Khrouchtchev, ce n'aurait pas été une conférence particulièrement satisfaisante. De ce point de vue, il est évident que le général de Gaulle ne pêche pas par excès de laxisme. Il soutient les Américains avec fermeté.

Même scénario dans la crise de Berlin de l'été 1961. Au cours de cette crise, le Mur commence à être construit. Là encore, le général de Gaulle pousse le président Kennedy à manifester plus de fermeté. Kennedy n'est-il pas allé nettement en deçà de ce que souhaitait le général de Gaulle ? Aujourd'hui on reproche au président Kennedy d'avoir insuffisamment manifesté la fermeté qu'on aurait attendue du leader du monde libre.

Enfin, l'affaire des missiles de Cuba en octobre 1962 est bien connue. Lorsque l'envoyé de Kennedy, Dean Acheson, vient voir le général de Gaulle pour lui expliquer ce que sont les installations soviétiques à Cuba, la réponse du Général est très ferme : il fait entièrement confiance au président des États unis. Il est probable, compte tenu d'un colloque qui s'est tenu à l'Institut Charles de Gaulle, que les Français avaient déjà connaissance des installations soviétiques avant même que les Américains n'envoient les avions U2 survoler Cuba.

D'où l'absence de surprise de la part du général de Gaulle, lorsque Dean Acheson lui a proposé de lui montrer les photos des rampes de lancement. Toujours est-il que pour cette période, ce qui est évident, c'est que la France dans son ensemble, le général de Gaulle en particulier, jouissent d'un grand prestige aux États-Unis.

Inversement, l'anti-américanisme sur lequel il conviendrait d'établir une synthèse a des sources multiples. Ce peut être un anti-américanisme communiste, un anti-américanisme neutraliste, un anti-américanisme de droite. L'anti-américanisme fleurit sur tous les terrains, mais il faiblit en France dans les années 1958-1962. Il suffit de se rappeler combien les inscriptions « US Go Home » étaient fréquentes dans les années 50 pour comprendre que c'est un changement qui se produit à partir de 1958, un changement qui n'est peut-être pas très profond, mais est sensible et se manifeste par l'émotion populaire que provoque l'arrivée à Paris de John et Jacky Kennedy. Voilà en somme pour la première période. Elle va plus dans le sens du changement.

Le deuxième point concerne la période 1962-1963. Elle est plus complexe à analyser. D'abord parce que c'est toujours le président Kennedy qui est au pouvoir et pourtant les choses changent. Est-ce que l'on peut dire qu'il y a une grande ambition contre un grand dessein suivant l'expression utilisée par M. Alfred Grosser. Ce que je crois, c'est que, dans ce cas, l'initiative provient à la fois des Américains et des partisans d'une Europe supranationale ou d'une Europe élargie avec des tendances supranationales. En effet les États-Unis mettent en place en 1962 une politique européenne très précise.

Elle se manifeste par le discours de John Kennedy à Philadelphie le 4 juillet 1962, le jour de la fête de l'Indépendance. Kennedy déclare que, s'agissant de l'extension de l'Europe par l'entrée possible de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, les États-Unis observent cette vaste entreprise avec espoir et admiration : « Nous ne considérons pas une Europe forte et unie comme une rivale, mais comme une associée. Contribuer à son progrès a constitué l'objectif fondamental de notre politique étrangère depuis dix-sept ans.

Nous croyons qu'une Europe unie sera capable de jouer un plus grand rôle dans la défense commune, de répondre plus généreusement aux besoins des nations plus pauvres, de se joindre aux États-Unis et à d'autres pour abaisser les barrières douanières, de résoudre les problèmes de devises et de marchandises, de mettre en œuvre une politique coordonnée dans tous les domaines d'ordre diplomatique, économique et politique.

Nous voyons dans une telle Europe une associée avec laquelle nous pourrions traiter sur une base de pleine égalité en ce qui concerne toutes les tâches immenses que constituent la mise sur pied et la défense d'une communauté de nations libres ».

Et Kennedy emploie le mot de *partnership* pour caractériser les nouvelles relations qui existeraient entre les États-Unis et une Europe élargie. Il faut évidemment s'interroger sur le sens du mot *partnership*. Il est difficile de le traduire en français. Le mot est employé par les Américains à l'égard de l'Europe depuis 1945. La question est de savoir ce qu'il désigne. John Kennedy l'utilise pour évoquer les relations atlantiques. C'est le *partnership* atlantique.

Il y a deux entités de chaque côté de l'océan qui s'associent pour travailler dans le domaine politique, économique. Ces deux entités sont-elles égales ? Là-dessus toutes les ambiguïtés existent. Un responsable américain disait qu'on n'avait jamais vu de *partnership* dans lequel il n'y ait pas d'abord un *senior partner*, c'est-à-dire un associé majoritaire, si vous préférez, un associé principal, et un *junior partner* c'est-à-dire un partenaire qui ait un moindre rôle. S'agit-il de cela ? Il est très difficile de répondre pour la bonne raison qu'on n'a pas là-dessus de documents très précis.

Ce que l'on sait pourrait tenir en deux ou trois mots. On sait que ce discours de Philadelphie du 4 juillet 1962 a été largement inspiré à Kennedy par Jean Monnet. Là-dessus les choses sont parfaitement claires. J'ai eu l'occasion de consulter les archives personnelles de Jean Monnet.

Il y était très évident que depuis déjà plusieurs mois le Comité d'Action pour les États-Unis d'Europe militait en faveur de l'élargissement de la communauté, une des idées dominantes de Jean Monnet dès la formation d'ailleurs de la CECA. Jean Monnet considérait que si les

Anglais n'étaient pas entrés dans la CECA, c'était pour des raisons conjoncturelles, mais qu'ils finiraient bien par s'y rallier. D'autre part, on voit bien qu'à partir de 1962 la pression qu'exerce le Comité d'Action pour les États-Unis d'Europe est de plus en plus forte en faveur de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

La deuxième observation que l'on peut faire, c'est que le président Kennedy lance une idée, pas nécessairement un grand dessein. L'idée n'est d'ailleurs pas tout à fait neuve. Elle a mûri lentement des deux côtés de l'Atlantique. Son contenu demeure incertain et fluctuant. Peut-être s'agit-il de rassurer une opinion américaine qui s'inquiète de la formation d'un Marché commun dont les États-Unis risqueraient de faire les frais. Peut-être s'agit-il d'encourager les Européens à accélérer l'élargissement de la communauté ou tout simplement de prendre une initiative spectaculaire. En fait, le président Kennedy avait demandé à ses conseillers de lui préparer un discours qui sorte un peu de l'ordinaire. En général, le 4 juillet, les présidents des États-Unis comme beaucoup d'autres hommes politiques américains prononcent des discours patriotiques. La date l'exige. Ce sont des discours répétitifs.

Ce que voulait Kennedy, c'était sortir de l'ornière et proposer quelque chose qui séduise. Est-ce que cela correspond à une véritable intention politique, un grand dessein ? Je reste sceptique. Il ne me semble pas que cela aille très loin, car dans le même discours le président Kennedy utilise le mot interdépendance. Or dans le langage de la vie politique américaine, interdépendance s'applique au domaine militaire et signifie que les États-Unis ont la haute main sur la défense, l'Europe occidentale jouant le rôle de junior *partner*. Tout cela signifie que, vraisemblablement, Jean Monnet a pensé à deux piliers qui fonctionneraient dans le système libéral des échanges. Il est vraisemblable aussi que le président Kennedy songeait au déficit de la balance américaine des paiements, qu'il mentionne dans le texte que j'ai cité.

Ce qui est certain, c'est que les Américains sont ralliés à ce moment-là à l'idée d'un élargissement de la Communauté, mais cela ne les empêche pas de mener des politiques contradictoires puisqu'au fond, en matière de défense, ils continuent à entretenir des relations privilégiées avec la Grande-Bretagne qui vont provoquer les réactions du général de Gaulle. Lorsque le général de Gaulle dit non à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, en janvier 1963, il crée la stupéfaction dans la plupart des pays déjà membres du Marché commun.

Mais pour le général de Gaulle il y a coïncidence entre cet élargissement de la Communauté économique et la manière dont les Américains et les Anglais se sont entendus sur une politique de défense, tout particulièrement sur la force multilatérale qui aurait dû en somme constituer cette communauté de défense sous l'égide des États-Unis, c'est-à-dire dans le cadre de cette interdépendance. Ce qui explique sans doute la réaction du général de Gaulle, et fait comprendre pourquoi de Gaulle est particulièrement satisfait de signer le traité franco-allemand de janvier 1963 qui s'inscrit dans la même perspective et renforce la main de la France dans ses négociations avec les États-Unis.

Donc, on le voit bien, à ce moment-là il y a quelque chose qui se produit dans les relations franco-américaines. Elles ne sont plus ce qu'elles étaient jusqu'alors. La question qui se pose est double. Est-ce que les opinions suivent ou ne suivent pas ? Sur ce sujet, nous avons des sondages pour la France, mais nous n'en avons pas pour les États-Unis. Pour la France en mai 1962, 32 % des personnes interrogées approuvent la politique du général de Gaulle vis-à-vis des États-Unis. En janvier 1963, elles sont 47 %. La désapprobation a augmenté elle aussi et passe de 15 à 17 %. Elle a augmenté faiblement, ce qui revient à souligner que le nombre des indifférents ou de ceux qui ne se prononcent pas a baissé. Désormais les relations franco-américaines sont un domaine sensible, qui touche l'opinion française précisément parce que le général de Gaulle a tapé du poing sur la table et que les Américains ont été tout surpris de cette réaction.

En revanche, du côté américain pas de sondages au moins sur ce thème, mais l'on constate une très vive campagne dans la presse contre la politique du général de Gaulle. De Gaulle s'en plaint lui-même dans une conférence de presse du 29 juillet 1963. Il parle de ces agitations de presse, de milieux politiques, d'organismes plus ou moins officieux qui sévissent outre-Atlantique, ce qui veut dire qu'il y a bien eu une réaction non pas de l'opinion, mais en tout cas de ceux qui font ou qui essaient de refléter l'opinion. Un changement s'est produit.

La deuxième question est de savoir si ces changements dans les relations franco-américaines sont déterminés par la fin de la guerre d'Algérie ou peut-être, par l'élection, désormais assurée par le référendum de 1962, du président de la République au suffrage universel. Ce serait beaucoup dire parce qu'il semble bien que l'initiative de la détérioration des relations soit plutôt d'origine américaine que d'origine française. Au fond c'est le président Kennedy qui, en prononçant le discours du 4 juillet a engagé les relations franco-américaines sur une mer houleuse. D'un autre côté, il est évident que cet élargissement de la communauté paraissait quelque chose d'acquis en 1962. On ne s'attendait pas à une réaction si vive de la France.

Voilà la rupture qui se produit sans que l'on sache si elle provient de la fin de la guerre d'Algérie, sous prétexte que la France avait désormais les mains libres, ou si c'est tout simplement l'évolution des relations franco-américaines et l'initiative américaine elle-même. En fait, les choses ne changent pas brutalement. Elles se modifient peu à peu et les années 62-63 constituent véritablement des années de transition.

La troisième et dernière période, les années sombres. Les années sombres parce que désormais à partir de 1964 cela va plutôt mal entre la France et les États-Unis. La lune de miel des années 58-62 est terminée. On pourrait pendant des heures et des heures réciter la litanie des difficultés franco-américaines. Je me contenterai simplement d'en mentionner quelques-unes. En 1964, c'est d'abord la reprise des relations diplomatiques entre la France et la Chine. Le geste est fort mal accueilli aux États-Unis où l'on est fâché avec la Chine populaire et l'ou on n'a jamais reconnu le régime de Mao Tsé Toung. Il faudra attendre 1972 pour que le pas soit franchi.

Pour les Américains c'est un geste de défiance, plutôt de défi à leur égard. En 1964 c'est, aussi, le voyage du général de Gaulle en Amérique Latine, au Mexique d'abord, en Amérique du Sud ensuite. En 1964 le poids de l'Histoire se fait sentir le général de Gaulle refuse de participer aux cérémonies commémorant le débarquement de juin 1944. Pour les Américains, pas pour les États-Unis, c'est quelque chose de très grave : cela veut dire que tout l'effort accompli par les soldats américains de 1944 à 1945 est boycotté. Ce geste impressionne l'opinion américaine parce que cette fois-ci ce sont les souvenirs de la Deuxième Guerre mondiale qui remontent à la surface. En 1965, commence l'attaque contre l'hégémonie du dollar.

En 1966, la France se retire du commandement intégré de l'OTAN, et puis le 1er septembre 1966 c'est le très célèbre discours de Phnom Penh dans lequel le général de Gaulle, commet, reconnaissons-le, une injustice en considérant que les seuls responsables de la guerre du Vietnam sont les Américains. C'est aussi le moment où le général de Gaulle parle volontiers « de la double hégémonie convenue entre les deux grands rivaux ». 1967, « le Québec libre ». C'est aussi l'article du général Ailleret dans la Revue de Défense nationale sur la défense tous azimuts. Quelle accumulation de faits !

Il ne faut pas analyser péripétie après péripétie. Pour les Américains, la conjonction des attaques les conduit tout naturellement à se demander si le général de Gaulle ne serait pas antiaméricain. Une quinzaine d'années auparavant on avait répondu par oui, mais à partir de 1958 on avait changé d'avis. Après 1964 voilà que de nouveau c'est le oui qui prévaut. Le général de Gaulle s'en explique à la télévision, le 14 décembre :

« On me traite d'antiaméricain, en réalité qui a été l'allié des Américains de bout en bout sinon la France de De Gaulle. Il n'y en a pas eu d'autre et le cas échéant si le malheur devait arriver et si la liberté du monde était en cause, qui seraient les meilleurs alliés de nature sinon la France et les États-Unis comme ils l'ont été souvent en pareil cas ».

Donc le général de Gaulle répond qu'il n'est pas antiaméricain.

Reste à définir ce qu'on entend par anti-américanisme. Si l'anti-américanisme consiste à refuser la suprématie des États-Unis dans le camp occidental, il est évident que ce serait une définition particulièrement étroite. Si l'anti-américanisme consiste à dénoncer la civilisation américaine, les agissements américains, tout ce qui fait en somme la substance même de la présence américaine dans le monde, alors là c'est une définition plus large. Ce que l'on peut quand même constater, c'est que dans la France de cette période l'anti-américanisme retrouve une belle vigueur et se manifeste par différents traits. Ce n'est pas uniquement la politique du général de Gaulle. À la même époque, sort le fameux livre *Parlez-vous français ?*, et on se demande si les États-Unis ne sont pas en train d'imposer une véritable politique culturelle à la France.

Comment expliquer cette nouvelle tendance qui se manifeste dans les relations franco-américaines ? On peut donner deux explications. La première explication, c'est que dans l'esprit du général de Gaulle l'Union Soviétique constitue un danger moins grave à partir de 1964. En conséquence, il n'est plus indispensable de se regrouper aussi étroitement derrière les États-Unis.

Au fond, on avance sur le chemin de la détente. Dans ce cadre-là, il est évident que pour la France la suprématie des États-Unis devient menaçante. Leur volonté de domination, du moins ce qui est interprété comme tel, inquiète. L'indépendance de la France consiste précisément à prendre ses distances non seulement à l'égard de l'Union Soviétique, mais aussi à l'égard des États-Unis, à retrouver une sorte de moyen terme et à mener une politique d'indépendance très marquée à l'égard de l'Amérique.

La deuxième explication est évidente. C'est que désormais le théâtre d'opérations principal de la guerre froide est beaucoup moins l'Europe et beaucoup plus le Tiers-Monde. L'engagement des Américains dans la guerre du Vietnam s'accroît considérablement avec l'arrivée au pouvoir de Lyndon Johnson dès la fin de novembre 1963 et surtout à partir de l'été 1964 lorsque le président Johnson fait adopter par le Congrès des États-Unis la fameuse résolution du golfe du Tonkin. À partir de ce moment-là, les États-Unis sont englués dans la guerre du Vietnam. À partir de 1968 seulement ils commencent à essayer d'en sortir. Dans cette perspective, il se produit deux conséquences.

La première est que la France apparaît dans le camp occidental comme un meilleur choix pour le Tiers Monde que les États-Unis. Elle est presque un allié de remplacement. La France pourrait jouer un rôle décisif d'autant plus facilement que les États-Unis sont désormais incapables de le tenir. Son ambition serait de remplacer les États-Unis comme modèle occidental.

La deuxième conséquence est qu'on s'attendrait peut-être à ce que les États unis protestent, manifestent violemment leur hostilité au général de Gaulle et d'une certaine façon ils le font par exemple dans les médias, dans l'opinion. Il suffit d'avoir un peu vécu aux États-Unis dans cette période 1964-1968 pour se souvenir que les Américains, en général, n'avaient pas du tout une bonne image de la France. Ils considéraient qu'elle était un allié turbulent dont on pouvait se demander si c'était encore un allié. Il y eut des appels au boycottage notamment lorsque, le général de Gaulle a prononcé sa phrase sur « le Québec libre ».

Il n'empêche que le président Johnson lui-même ne fait pas grand-chose. Il laisse dire. Il attend, parce qu'il est essentiellement préoccupé par le Vietnam et que l'Europe l'intéresse peu. Mais il ne faut pas oublier que, pour Johnson, de Gaulle est évidemment un personnage historique, qui n'est plus tout à fait adapté à son temps, et passera. Il suffit d'attendre. Les

États-Unis en ont les moyens. Ce qui fait que quand on regarde les choses de près on s'aperçoit que dans cette période, il y a, pour reprendre l'expression d'Alfred Grosser, « une obsession américaine du général de Gaulle », et pour reprendre une observation de Jean-Baptiste Duroselle dans son livre « La France et les États-Unis », de la part des universitaires américains une préoccupation constante d'analyser les motivations du général de Gaulle.

En fin de compte, dans le domaine politique on ne peut pas dire qu'il y ait de grands changements dans les relations franco-américaines. Bien sûr, le retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN est quelque chose de très important, mais il n'en reste pas moins que Johnson est patient et lorsqu'il décide, à partir, de 1968 des négociations avec les Vietnamiens communistes, les relations franco-américaines se détendent. Ces négociations s'entament dans le Paris de mai 1968, un signe qui montre l'importance que la France pouvait avoir dans les affaires de l'Asie du Sud-Est.

Il reste, évidemment, une quatrième période, mais très courte. Elle suit les événements de mai 68 et correspond à l'arrivée au pouvoir du président Nixon, c'est-à-dire de janvier à avril 1969. C'est une période au cours de laquelle se produit une sorte de réconciliation franco-américaine, d'abord parce que Richard Nixon avait beaucoup d'admiration pour le général de Gaulle — il trouvait que le général de Gaulle était extrêmement perspicace puisque celui-ci avait estimé que Nixon, au moment de sa traversée du désert, avait un avenir.

D'un autre côté, Richard Nixon, qui poursuit la politique de Johnson dans sa négociation avec les communistes vietnamiens n'a pas de raisons particulières de s'opposer au général de Gaulle, d'autant moins que la France ne peut plus, à partir de l'été 1968, manifester au moins sur le plan économique ou sur le plan financier ce que les Américains appelleraient volontiers une arrogance. La France est plus dépendante désormais. C'est ce qui explique sans doute qu'à partir de 1969 les relations franco-américaines sont entrées dans une phase différente de celles qu'elles ont connues entre 1964 et 1968.